

# TROIS PROJETS pour un lauréat

Les candidats au prix du Développement durable ont été dévoilés

► Cinq mois à peine après le sacre du projet D'Ici, de Franck Mestadgh, la province de Namur, en partenariat avec la fondation pour les Générations futures, a présenté ce lundi les trois candidats en lice pour le prix du Développement durable 2015.

"Il s'agit de la 5<sup>e</sup> édition. C'est plus qu'un prix de l'environnement puisque les critères sociaux, économiques et culturels sont également pris en compte", explique le député provincial Jean-Marc Van Espen.

Le 1<sup>er</sup> candidat retenu est la régie foncière de Namur, pour son projet de réaffectation du site des anciens abattoirs de Bomel, initialement voué à disparaître. La Ville a fina-

lement décidé de sauvegarder l'endroit et d'y implanter un centre culturel, l'ASBL Baie des Tecks (la plus grande bédéthèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles) et 48 logements à énergie passive.

"La dimension environnementale est évidente puisque le site a été conservé tel qu'il était tout en adaptant la dimension de développement durable à l'architecture. Il y a par ailleurs eu une démarche collective avec les habitants de Bomel pour la conception de l'espace vert et pour l'ensemble du projet", précise le chef de service Dimitri Bouchat.

Second concurrent : le Gal (groupe d'action locale) d'Assesse, Ohéy et Gesves qui a vu le jour en 2002 comme outil d'animation territoriale. Il a pour but d'améliorer

le quotidien des habitants de ses communes. "Un important projet visant à aider les agriculteurs dans les circuits courts de leurs produits a été créé", explique Xavier Sohet, coordinateur du Gal. "Sur le plan social, on peut citer l'aide qu'on apporte aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer ou encore l'ouverture de trois maisons d'accueil communautaires pour les personnes souffrant de solitude. Environnementalement parlant, il y a eu des restaurations de marres, l'installation de modules didactiques pour enfants, etc."

**Le lauréat sera connu le 19 mars prochain**

CES DEUX CANDIDATS auront face à eux Christophe Portier, le gérant d'Agribio, une coopérative céréalière originale installée à Buzin (Havelange). Elle réunit six coopérateurs issus du monde agricole et assure le stockage, la transformation et la commercialisation de production céréalières certifiées bios. Elle assure, par le biais d'une boulangerie, la commercialisation de pains, tartes ou autres viennoiseries.

Le lauréat sera connu le jeudi 19 mars prochain. Il sera repris dans la sélection du Grand Prix des générations futures.

S.M.



► Christophe Gillon et Xavier Sohet, Christophe Portier d'Agribio et Dimitri Bouchat, de la régie foncière. © MONMART